

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Budget participatif : lancement d'un appel à projet

La Ville de Sion s'est dotée d'un budget participatif de 37 000 francs. Les personnes intéressées à mettre sur pied un projet local qui renforce le vivre-ensemble et la cohésion sociale dans les quartiers et les villages sont invitées à déposer un dossier d'ici au 30 avril 2026.

Dans le cadre de sa politique de proximité, la Ville de Sion s'est dotée d'un budget participatif de 37 000 francs. Pour attribuer ce montant, elle lance un appel à projet dans les quartiers et les villages sédunois. Les personnes intéressées à mettre sur pied un projet au sein de leur quartier ou de leur village ont jusqu'au 30 avril pour déposer une demande de soutien à la Coordination des quartiers et villages de la Ville de Sion. Le formulaire est disponible sur le site de la Ville. Il doit être cosigné par le comité de l'association du quartier ou du village concerné. Ce dernier en valide ainsi le bien-fondé.

Les projets seront examinés par la commission ad hoc des maisons de quartiers. S'ils sont retenus, leurs porteurs seront conviés à le présenter devant la commission qui décidera du soutien financier à accorder. Les projets doivent être d'intérêt collectif, contribuer à améliorer la vie locale et renforcer la cohésion sociale. Ils doivent être réalisés dans un délai de 2 ans. La mise en œuvre et le suivi sont assurés par les porteurs du projet. Au terme de l'exercice, un bilan doit être remis à la Ville.

Sion, le 29 janvier 2026

Personnes de contact :

- Christelle Siervo Fardel, conseillère municipale en charge de la cohésion sociale
079 219 10 21 ; c.sierro@sion.ch
- Céline Roduit Arlettaz, cheffe du service de la cohésion sociale
027 324 14 11 ; c.roduit@sion.ch
- Sylvie Cliche, coordinatrice des quartiers et villages
027 324 15 94 ; s.cliche@sion.ch